

Jeunes de préceptes.

Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année;

Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, des Apôtres SS. PIERRE et PAUL, (28 juin); de la Solennité de L'ASSOMPTION, (20 août); de SAINT MICHAËL, (31 octobre); et de NOËL, (24 décembre);

Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 3, 4, 5 Mars.

Tous les jours des cinq premières semaines du Carême;

Le dimanche des RAMEAUX et les six jours de la SEMAINE SAINTE;

Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N.B.—Les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du Carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle*; c'est-à-dire qu'en ces jours, on ne doit faire *qu'un seul* repas (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson dans ce repas.

Apparence des Planètes pour 1870.

Vénus sera étoile du matin depuis le 23 février, jusqu'au 13 Mars; étoile du soir le reste de l'année.

Mars sera étoile du soir depuis le 1er janvier jusqu'au 22 mars; étoile du matin le reste de l'année.

Jupiter sera étoile du soir jusqu'au 23 mai ensuite étoile du matin jusqu'au 11 décembre; étoile du soir le reste de l'année.

Saturne sera étoile du soir depuis le 15 juin jusqu'au 22 décembre; étoile du matin le reste de l'année.

Eclipses durant l'année 1870.

Il y aura quatre éclipses de soleil le 30 janvier, le 28 juin, le 27 Mars et le 21 décembre et deux éclipses de lune le 16 janvier et le 16 Mars, toutes ces éclipses seront invisibles en Canada.

Explications des signes et abréviations.

La colonne cl. désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour; le signe † les jours où on peut dire des messes avec des ornements noirs; et le signe * les dimanches où, à l'exception de la couleur du jour, on prend la couleur du jour suivant.

Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

Heure, Minute. Q. Tps., Quatre Temps.